

Du 1^{er} au 11 sept.
Exposition ludique sur les animaux de la ferme
Pôle Petite Enfance

Samedi 5
Forum des associations
10h-18h
Complexe sportif Kerlébert

Dimanche 6
La Kewenn VTT
organisé par le Club Cyclotouriste Quévénois

Jeu 10
Sortie des séniors (Pont-Aven) organisée par la résidence de Kerlaran

Vendredi 11
Soirée des bénévoles
20h // Les Arcs

Samedi 12
Stage de fauconnerie
14h-17h // Les Arcs

Dimanche 13
Bal de rentrée
du Club du 3^e âge
15h-20h // Les Arcs

Du 18 sept. au 29 oct.
Exposition Passp'Arts
Lynda Durand
Les Arcs et médiathèque

Dimanche 13
Chantier de rentrée de restauration des cours

d'eau de Quéven organisé par Den Douar Douar
8h30-13h30

Dimanche 20
Foulée quévénoise organisée par l'ADEP 56
RDV à 9h30 devant l'école Anatole France. À 15h30 : lâcher de papillons

Mardi 22
Don du sang
9h30-12h/14h30-18h30
Les Arcs

Du 21 au 25 septembre
Une semaine à vélo organisée par Quév'21

Vendredi 25
Loto de l'Étoile cycliste
20h // Les Arcs

Samedi 26
Atelier Parents Enfants
9h30 et 10h45
Sur inscription
Pôle Petite Enfance

Samedi 26
La journée du jeu
10h-12h / 14h-17h
Médiathèque

Samedi 26
Repas de rentrée du Club du 3^e âge
12h // Les Arcs

Une police municipale de proximité

À Quéven, le service de la police municipale est composé de deux agents : Mikaël Lutz et Christophe Guigueno. Leur rôle ? Assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques et ce, sous l'autorité directe du Maire. Les agents de police municipale sont investis de missions de police administrative et de police judiciaire. Au quotidien, cela se traduit par des tâches très variées comme la surveillance des établissements publics, des patrouilles de surveillance générale, la mise en application des arrêtés du Maire (par exemple, les dépôts et brûlages non autorisés de déchets), le respect des règles d'urbanisme, la lutte contre les atteintes à la tranquillité publique, la gestion des chiens dits dangereux et de la divagation d'animaux errants sur la voie publique... "Pour garantir la sécurité de tous et préserver la qualité de vie sur le territoire, nous devons combiner trois paramètres : la prévention, la pédagogie et la répression", résume Mikaël Lutz. Depuis octobre dernier, une convention de coordination a été établie avec la gendarmerie de Pont-Scorff. Elle détermine les modalités selon lesquelles les interventions de la police municipale sont coordonnées avec celles de la gendarmerie nationale, pour plus d'efficacité et de proximité.

STATIONNEMENT GÊNANT ET EXCÈS DE VITESSE

Parmi ses missions, la police municipale doit assurer la surveillance du stationnement mais aussi constater et relever les infractions au code de la route.

Depuis 2013, les agents de la police municipale utilisent le procès-verbal électronique pour constater les infractions. "Une fois l'infraction enregistrée, le PV est traité par le Centre national de traitement de Rennes. Seul l'officier du ministère public est en mesure de traiter les demandes d'indulgence. Inutile de solliciter la clémence de M. Le Maire ou de ses adjoints !", indique Raymond Boyer. Depuis juillet dernier, le stationnement anarchique est plus sévèrement sanctionné : le code de la route prévoit désormais une notion de "stationnement très gênant". Par exemple, un véhicule motorisé stationné sur un trottoir est soumis à une infraction de 4^e classe d'un montant de 135 € et d'une possible immobilisation du véhicule et de sa mise en fourrière.

Suite aux nombreuses remarques des administrés sur les excès de vitesse observés dans le centre-ville notamment, la ville de

Quéven vient d'acquiescer un cinémomètre (radar de contrôle routier) en achat mutualisé avec les mairies de Plœmeur et Larmor-Plage. "Cet appareil mobile permettra d'effectuer des contrôles dans les zones sensibles et particulièrement aux abords des écoles et dans le cœur de la ville, où rappelons-le, la vitesse est limitée à 30 km/h."

Pour contacter la police municipale :
02 56 37 30 48 ou 07 88 53 80 87
police.municipale@mairie-queven.fr



De gauche à droite : Christophe Guigueno (ASVP), Mikaël Lutz (policier municipal) et Raymond Boyer (conseiller délégué à la Sécurité)

Animations 12-17 ans ? Ferme de Kerzec évidemment !

Cela fait maintenant trois ans que la Ferme de Kerzec est structurée en accueil de loisirs. L'objectif de cette structure est de privilégier les activités permettant aux jeunes d'aller plus loin dans l'apprentissage de l'autonomie et de la citoyenneté, en leur donnant le goût et le sens de l'engagement dans des actions collectives et des projets créatifs ou culturels.

À chaque période de vacances scolaires, un programme d'animations est mis en place par l'équipe du Pôle Jeunesse. L'été, des mini-camps mixant découvertes et loisirs sont aussi proposés. Cet été par exemple, 16 jeunes ont participé à un stage de parachutisme, d'autres ont été initiés à la pratique du skate-board.

"Nous essayons de coller aux envies des jeunes en leur proposant des activités variées et attrayantes : sports nautiques, ateliers créatifs, temps culturels comme des animations autour du graff, du manga ou du théâtre d'improvisation ont permis de mixer encore un peu plus les publics. Les filles ont davantage participé aux activités dernièrement", explique Ludovic Evin, responsable du Pôle Jeunesse.

Tout au long de l'année, d'autres actions sont développées : des ateliers (couture, cuisine, écriture, manga, Musique Assistée par Ordinateur), de la vidéo, des chantiers loisirs ou projets d'autofinancement, des soirées thématiques, des stages découvertes, des sorties

concerts... "Le but de l'équipe d'animation est d'être à l'écoute du public et de pouvoir apporter un soutien à la réalisation de projets concrets portés par les jeunes", souligne Sébastien Duhamel, adjoint au Sport et à la Jeunesse. En juin, huit jeunes Quévénois âgés de 14 à 16 ans ont autofinancé un séjour de deux jours à Disneyland Paris en vendant des gâteaux et en collectant de vieux journaux. Ils ont été accompagnés dans la construction de leur projet par David, animateur du Pôle Jeunesse.

Renseignements :
Ludovic Evin 06 73 89 20 10
David Philippe 07 88 32 01 58
jeunesse@mairie-queven.fr



La Semaine des métiers

Du 23 au 30 octobre se tiendra la première édition de la "Semaine des métiers" organisée conjointement par la municipalité et l'association des commerçants Accent.

Cet événement a pour objectif de faire découvrir à tous les habitants le savoir-faire des professionnels quévénois.

Le principe est simple : qu'ils soient artisans, commerçants ou salariés en entreprise, pendant une semaine, les professionnels participants proposent des créneaux horaires (entre 30 et 90 minutes) durant lesquels ils reçoivent les Quévénois et leur présentent leur métier.

Jean-Pierre Allain (adjoint au développement économique, à l'insertion sociale, à l'emploi et à la vie citoyenne), à l'initiative de ce projet, voit plusieurs intérêts à cette manifestation : " Les jeunes vont pouvoir découvrir un ou plusieurs métiers, ce qui peut les aider dans leur choix d'orientation professionnelle. Cela se passe dans leur ville, avec des commerces qu'ils fréquentent en famille. Les adultes vont pouvoir quant à eux faire de belles rencontres et découvrir les coulisses des commerces ou entreprises de leur ville". En plus d'expliquer leur quotidien, certains professionnels feront visiter des lieux habituellement fermés au public.

Parmi les entreprises participantes :
Leroy Merlin, garage Le Gleut, Cuisines Louarn, Valia, Prod Design 3D, DGF Armor... et aussi une dizaine de commerces de proximité (boulangerie, boucherie, pharmacie...)



PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR WWW.QUEVEN.COM

Inscriptions au Pôle Jeunesse
9 Rue de la Gare - Quéven
Tél : 02 56 37 30 34

Point Information Jeunesse Quéven

ACCENT

Quéven Kewenn

COMMENT PARTICIPER ?

Un programme détaillé des professionnels participants et des dates et horaires proposés par métier sera distribué fin septembre au collège, chez les commerçants et dans les sites municipaux. Il sera aussi téléchargeable sur le site de la ville www.queven.com. Pour vous inscrire à un ou plusieurs ateliers, il suffit de prendre contact avec le Point Information Jeunesse.

Pour finir en beauté cette semaine, une soirée avec un défilé de mode organisé par les commerces d'habillement et d'esthétique de

la ville aura lieu au centre culturel Les Arcs le vendredi 30 octobre. "Cette soirée de clôture permettra de poursuivre les échanges entre les habitants et les professionnels. De plus, un tirage au sort parmi tous les participants sera effectué avec des bons d'achat à gagner et à utiliser bien entendu dans les commerces de Quéven!".

ET TOUT AU LONG DE L'ANNÉE...

La Semaine des métiers vient en complément des nombreuses animations organisées tout au long de l'année par le Point Information Jeunesse. Les P'tits cafés de l'emploi (réunions d'information mensuelles autour d'une thématique) permettent d'en savoir plus sur la variété des emplois proposés dans un domaine d'activité, sur les cursus de formation et de rencontrer des professionnels du secteur. Parmi les thèmes-métiers à venir entre novembre et mai : la sécurité et le gardiennage - l'hôtellerie, la restauration et les métiers de bouche - l'agriculture et l'agroalimentaire - l'informatique.

En mars prochain, le Café de l'emploi dédié à l'alternance et à l'apprentissage proposera pour sa troisième édition des rencontres entre jeunes, organismes de formation et professionnels.

Du vendredi 23 au vendredi 30 octobre 2015

Ateliers gratuits (sur inscription)

Soirée de clôture avec défilé de mode :

vendredi 30 octobre aux Arcs // 20h30 // 2€ (sur inscription)

Renseignements : Point Information Jeunesse

5, rue de la Gare - 02 56 37 30 34



Nouveauté : des conférences dédiées au cinéma

Le centre culturel Les Arcs innove cette année en vous proposant un cycle de conférences dédiées au 7^e Art. Animées par Sandra Ricordeau, experte en la matière, ces rendez-vous vous feront plonger dans le monde sans limites du cinéma.

Cinq thématiques ont été choisies pour cette saison :

- mardi 13 octobre "Le burlesque au cinéma : des acteurs dans tous leurs états!"
- mardi 24 novembre : "Alfred Hitchcock : des astuces de génie"
- mardi 19 janvier : "Le western : classique, spaghetti ou revisité ?"
- vendredi 5 février : "Les enfants face au 7^e Art : un tour d'horizon"
- mardi 8 mars : "Les comédies musicales : des films tap-dansés au en-chantés".

Conférences à 20h - Entrée libre



Hélène LANTERNIER
Adjointe aux Affaires scolaires et périscolaires

ÉCOUTE, CONCERTATION ET ACTION

Quel est le rôle de l'adjoint aux affaires scolaires et périscolaires ?

Si l'Éducation Nationale est responsable des programmes et des enseignants, la construction, l'entretien et l'équipement des locaux scolaires publics, ainsi que la mise à disposition des ATSEM, font partie des compétences communales obligatoires. Quéven, comme la quasi-totalité des communes, propose aussi des services périscolaires : garderie, restauration, accueil de loisirs et depuis un an les TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Nous participons également au financement de sorties, spectacles, ateliers culturels... Ma mission consiste à être à l'écoute des besoins (travaux, informatiques, projets pédagogiques, personnel...) et à rechercher des solutions en concertation avec tous les acteurs concernés (enseignants, parents d'élèves, agents), pour apporter les réponses, positives ou négatives, dans les meilleurs délais. Les réponses négatives ne font pas plaisir, mais il faut être conscient que pour dégager des marges de manœuvre pour demain, il faut faire des économies aujourd'hui.

Quels sont les faits marquants du début de votre mandat ?

Dès le départ, j'ai été impliquée dans la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, un gros chantier qui a bouleversé l'organisation des écoles. Lors des réunions préparatoires, j'ai pu travailler avec les enseignants, l'inspecteur académique, les parents d'élèves et les agents. Je tiens à saluer les 40 agents municipaux qui ont fait un vrai travail d'équipe, en ayant à cœur de privilégier avant tout le bien-être des enfants. Malgré les craintes légitimes de nombreux parents, le bilan est positif : une fréquentation en hausse et des enfants enthousiastes !

Par ailleurs, nous avons constaté des déséquilibres dans l'évolution des effectifs des écoles. Pour y remédier, les inscriptions scolaires dans les écoles publiques se font depuis cette année en mairie. Ainsi, nous sommes en conformité avec la loi et nous pouvons répartir plus harmonieusement les effectifs scolaires. La tendance à la baisse de ces dernières années devrait être freinée par la réalisation de nombreuses constructions. La diversité des écoles est une richesse. Je souhaite qu'elle soit préservée, tout en veillant à une cohérence globale.

URBANISME

Le quartier de Croizamus continue de s'étoffer

Les travaux de viabilisation et de voirie ont démarré début septembre dans ce nouveau quartier. Une nouvelle rue a été créée et portera le nom de "Impasse de Molène". Le coût de l'ensemble des travaux s'élève à 148 000 €. Huit terrains libres de constructeur ont été vendus par la ville à des prix abordables. "C'est le début d'un vaste programme complètement repensé par la nouvelle équipe et qui fait la part belle aux lots libres", note Céline Legendre, adjointe à l'Urbanisme et aux Travaux. Une nouvelle offre d'une vingtaine de terrains devrait voir le jour début 2016. Les personnes intéressées peuvent contacter le service Urbanisme en mairie pour de plus amples renseignements.

TRAVAUX

Le hall des Arcs fait peau neuve

Après 25 ans de bons et loyaux services, le hall du centre culturel Les Arcs a été complètement réaménagé cet été. Un espace "Billetterie" a été créé pour accueillir le public en semaine et les soirs de concert. L'ancien bar qui coupait le hall en deux a été détruit car il empêchait d'exploiter cet espace de manière optimale. Désormais, le nouveau bar est situé latéralement à l'entrée du public, ce qui a permis d'ouvrir l'espace. Un vrai "plus" pour les expositions proposées tout au long de l'année aux Arcs. Un coup de peinture a été donné sur les murs du hall avec des couleurs plus contemporaines. Un travail a également été entrepris pour la mise aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans les sanitaires et les accès au bâtiment. Une grande partie de ces travaux a été réalisée par les Services Techniques de la ville, limitant ainsi le coût final à 45 000 €. Le mieux pour découvrir le hall est de vous y rendre à l'occasion d'un concert ou d'une exposition !



VIE ASSOCIATIVE

Favoriser la transmission du savoir-faire manuel

L'association L'Outil en main souhaite initier les enfants de 9 à 14 ans aux métiers manuels et milite pour l'amélioration de l'image de l'artisanat. Animés par des hommes et des femmes de métier (retraités et bénévoles), des ateliers permettront la transmission d'un savoir entre le professionnel et l'enfant, mais aussi de tisser des liens intergénérationnels. En utilisant de vrais outils, les enfants pourront éveiller et développer leur créativité et une dextérité manuelle. La municipalité vient de mettre à disposition les locaux de l'ancienne pharmacie, place Pierre Quinio pour que les cours y soient dispensés dans quelques mois.

L'Outil en main à Quéven :

Cécile Christien - 06 67 45 26 96

outilenmainbroanorient@laposte.net

ENVIRONNEMENT

Une journée DÉCHETSTRI

Pots de peintures entamés, pots de colles, sacs d'engrais ou herbicides, bouteilles de solvants (white spirit)... Ils s'entassent dans vos débarras ou vos garages et vous ne savez pas quoi en faire ? Surtout ne les jetez pas à la poubelle ! L'éco-organisme EcoDDS les collecte et les traite dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Collecte ponctuelle samedi 17 octobre parking du Leroy Merlin de Quéven

Succès de la "Journée à la ferme"

En juin dernier, une centaine de personnes sont venues visiter la ferme de Kerigeard (animation organisée dans le cadre des animations Agenda 21). L'agriculteur Florian Bellec a présenté les installations de sa production laitière, les différentes céréales cultivées à Quéven. Pendant la journée, il était proposé aux visiteurs de proposer un nom pour une génisse qui venait de naître. C'est finalement le nom de "Lolita" qui a été retenu.

Programme des animations Agenda 21, disponible en mairie, dans les bâtiments municipaux et sur le site www.queven.com

ÉVÈNEMENT

Quand histoire et théâtre se mêlent !

Nouveau temps fort des commémorations du 70^e anniversaire de la libération du Pays de Lorient : le comité historique et Kewenn Entr'Actes ont créé une pièce de théâtre évoquant les jours à la fois sombres et remplis d'espoir des années 1944-1945. Jouée par une cinquantaine d'acteurs confirmés ou amateurs, une représentation unique aura lieu aux Arcs le dimanche 11 octobre après-midi. Elle sera suivie d'une projection d'interviews de Quévennois ayant vécu cette période difficile.

Une rentrée scolaire en toute sérénité



Depuis mars dernier, les inscriptions dans les établissements scolaires sont désormais centralisés en mairie. Une carte scolaire répartit les enfants dans les écoles en fonction de l'adresse de leur domicile. "Il s'agit d'équilibrer les effectifs pour valoriser toutes les écoles. Les demandes de dérogation sont étudiées au cas par cas", précise Hélène Lanternier, adjointe aux Affaires scolaires et périscolaires. Ainsi, pour cette rentrée scolaire, les effectifs dans chaque école sont stables.

TABLEAU DES EFFECTIFS DES ÉCOLES	
Maternelles	336
Les Petites Pousses	114
Joliot Curie	69
Kerdual	29
Saint-Joseph (privé)	124
Élémentaires	504
Anatole France	179
Jean Jaurès	87
Kerdual	36
Saint-Joseph (privé)	202

LES TAP, C'EST TOP !

L'année dernière a aussi été marquée par l'arrivée des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Grâce à un très bon travail en amont des services municipaux concernés et du groupe de travail réunissant l'éducation nationale, les parents d'élèves et les associations, cette mise en place s'est très bien déroulée. Quelques ajustements ont été faits en cours d'année. "Nous avons toujours gardé comme priorité le bien-être de l'enfant et avons voulu éviter de leur imposer des TAP trop chargés. Certains sont friands d'activités manuelles quand d'autres ont besoin de se défouler ! Nous avons essayé de les initier à des animations variées comme le cirque, le tricot, la fabrication des décorations de Noël... Cette année, nous allons diversifier encore notre palette en sollicitant les associations quévennoises." Bien sûr, les TAP ont un coût (120 000 € par an) avec une subvention de l'État à hauteur de 50 % reconduite cette année, mais pour combien de temps ?!

L'ÉCOLE, C'EST AUSSI LA CANTINE !

Notre ville a la chance d'avoir un service de restauration scolaire qui sert chaque jour des repas de qualité, équilibrés pour les besoins nutritionnels de vos enfants. "Il est vrai que la cantine, ce n'est pas comme à la maison, mais l'équipe de restauration s'adapte au mieux aux goûts des enfants."

Chaque jour, plus de 600 repas sont préparés et servis par les restaurants scolaires municipaux pour les six écoles de la ville. Les plats sont préparés à la cantine centrale d'Anatole France et livrés en liaison chaude sur les autres sites pour conserver les qualités gustatives des aliments. La restauration municipale privilégie les filières courtes d'approvisionnement pour toutes les denrées nécessaires à la confection des repas. Elle s'engage à servir de la viande d'origine française, proposer des filets de poissons frais provenant du port de pêche de Lorient une fois par semaine, privilégier des fruits et des légumes de saison et d'intégrer dans ses menus des produits issus de l'agriculture biologique, ainsi que deux repas bio par mois.

UN BON STATIONNEMENT ET TOUT LE MONDE EST GAGNANT !

Comme chaque année, le stationnement devant les écoles reste une préoccupation. "Même pour quelques minutes, se garer sur les trottoirs est interdit. Pensons aux piétons, aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite qui ne peuvent pas circuler en toute sécurité aux abords des écoles aux heures d'entrée et de sortie. Nous faisons appel au sens civique de chacun !" Chaque école dispose de places de stationnement à moins de trois minutes à pied.

LE CHIFFRE CLÉ

100 000

C'est le nombre de repas servis sur l'année scolaire 2014-2015 dans les écoles quévennoises.

CAP QUÉVEN

DES ACTIONS, PAS SEULEMENT DES MOTS

Depuis 18 mois, les choses bougent...

- les ventes de Croizamus ont été relancées
 - Quéven a obtenu un 1^{er} prix au Concours des villes et villages fleuris
 - le chantier du Triskell a été orchestré en respectant les délais et les coûts
 - des dossiers restés en souffrance depuis plus de 5 ans ont été solutionnés en quelques mois
 - un nouvel élan a été insufflé aux équipes, notamment d'animation (TAP et ALSH) et du pôle jeunesse, véritable vivier d'idées et de réussite auprès des jeunes
 - le bilan de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (TAP) est très positif
 - l'information aux Quévennois est plus fréquente et plus régulière
 - le hall des Arcs a été modernisé grâce à une réflexion pragmatique et économique
 - la concertation autour de l'aménagement du centre-ville reprend du sens
 - l'animation culturelle s'est étoffée
 - des rapports privilégiés se sont instaurés avec nos entreprises et nos commerçants, véritables partenaires et catalyseurs du dynamisme de notre ville
 - la restructuration financière est en marche
- ... Et c'est pas fini !

Les élus de la majorité municipale

QUÉVEN AVENIR, POUR VOUS AVEC VOUS

DES ÉLUS À PART ENTIÈRE OU ENTIÈREMENT À PART ?

La question vaut d'être posée. Après 18 mois de mandat, la majorité fait preuve d'excès d'autorité envers les élus que nous sommes, certes minoritaires, mais élus par les quévennois au même titre que les 29 conseillers municipaux. L'espace d'expression des élus minoritaires dans le journal municipal (4 N° en 18 mois !!!) s'est rétréci comme peau de chagrin et la tentation est grande de nous exclure de la diffusion d'informations à l'exemple de l'aménagement du centre-ville et du Leclerc Culture-Sports. Aujourd'hui se dessine une nouvelle donne dans la relation élus/personnels. A diverses reprises en juin, un moment convivial était organisé. Étaient invités TOUS les élus et les personnels de la ville et du CCAS. Cette année et pour la 1^{ère} fois, les élus minoritaires n'ont pas été conviés. La relation avec les personnels dépendrait-elle d'autres facteurs que la relation humaine et constructive dans le cadre d'un service public de qualité pour tous les quévennois ?

Marc Cozilis, Ariane Nouël, Patrick Le Porhiel, Danielle Le Marre, François Guion, Solen Raoulas.

Repas des Aînés 2015

L'équipe municipale et le Centre Communal d'Action Sociale ont le plaisir de convier les Quévennois de 75 ans et plus à venir partager le Repas des Aînés, mercredi 4 novembre. À l'issue d'un déjeuner convivial, un après-midi dansant sera proposé. D'ici fin septembre, les Quévennois concernés recevront un courrier à leur domicile. Les personnes intéressées qui n'auraient pas reçu d'invitation peuvent se manifester en contactant le CCAS au plus tard le 16 octobre.

Renseignements auprès du CCAS :

Tél : 02 97 80 14 24

Nouveaux horaires :

lundi-merc.-vend. : 9h-12h et 13h30-17h

mardi et jeudi : 9h-12h

Le monde associatif en fête

Vendredi 11 septembre, les acteurs du monde associatif quévennois sont invités à la Soirée des bénévoles. Une occasion pour la municipalité de les remercier pour leur implication et leur dynamisme tout au long de l'année. Lors de cette soirée festive, des bénévoles seront mis à l'honneur.

Listes électorales

Les listes électorales sont habituellement révisées en début de chaque année, les électeurs ayant jusqu'au 31 décembre de l'année précédant un scrutin pour s'inscrire. Une loi du 13 juillet 2015 et le décret du 17 juillet 2015 permettent aux électeurs, à titre exceptionnel, de demander en cours d'année, leur inscription sur les listes électorales. Ils pourront le faire en mairie jusqu'au 30 septembre inclus, afin notamment de pouvoir participer aux élections régionales des 6 et 13 décembre 2015.

Tout savoir sur l'histoire du bagad de Lann-Bihoué

Louis Caradec, ancien matelot électricien de la base de Lann-Bihoué, retrace en images les grands événements et les petites histoires du bagad. De sa création en 1952 aux rencontres avec des chefs d'État des cinq continents, ce livre raconte comment le bagad de Lann-Bihoué a façonné sa légende au fil des années.

En vente à la Maison de la presse et Leclerc
Prix : 20 € - Éditions Mémoires Vives

